

Modification de la déclaration des éléments nutritifs des engrais liquides

Suite à la mise en œuvre du règlement de l'Union européenne sur les engrais (FPR) 2019/1009, la manière dont ICL calculera la teneur en éléments nutritifs de nos engrais liquides va changer. C'est important, car cela affecte la manière dont nous mesurons la quantité d'éléments nutritifs appliquée.

IMPORTANT : les produits ne changent pas, seulement la manière d'indiquer la teneur en éléments nutritifs change.

Il existe trois méthodes pour indiquer la teneur en éléments nutritifs d'un engrais liquide:

- Poids/poids (p/p) Poids de l'élément nutritif par poids de liquide
- Poids/volume (p/v) Poids de l'élément nutritif par volume de liquide
- Volume/Volume (v/v) Volume de l'élément nutritif par volume de liquide (peu courant)

ICL passe de la méthode p/p à la méthode p/v

De cette manière, le calcul de la quantité d'éléments nutritifs appliquée est beaucoup plus simple, car le poids spécifique n'est plus nécessaire.

Exemple :

ANCIEN : Greenmaster Liquid High N 25-0-0 + 2MgO + TE (p/p)
 Poids spécifique kg/l: 1.31
100l/ha High N (25-0-0) = 100 x (25/100) = 25 * Facteur 1.31 = 33 kg/ha d'azote appliqué

changé en

NOUVEAU : Greenmaster Liquid High N 33+0+0 +2,6MgO + TE (p/v)
100ltr/ha High N (33+0+0) fournissent 100 x (33/100) = 33 kg/ha d'azote appliqué
 (bien que le produit reste le même).

Pour calculer l'élément nutritif appliqué, il suffit de multiplier le volume appliqué par le pourcentage d'élément nutritif. Le facteur n'est plus nécessaire.

Le tableau ci-dessous illustre les modifications apportées à la déclaration actuelle des éléments nutritifs pour la gamme Greenmaster Liquid :

Greenmaster Liquid	ANCIEN (p/p)	NOUVEAU (p/v)
High N	25-0-0 +2MgO+TE	33+0+0 +2.6MgO+TE
NK	10-0-10 + TE	12+0+12 +TE
Spring & Summer	12-4-6 +TE	14+5+7 +TE
High K	3-3-10 +TE	4+4+12 +TE
Effect Iron	6.3% Fe	2+0+0 +1.6MgO +7.2 Fe
CalMag	9-0-0 +13CaO +3MgO +TE	15+0+0 +20CaO+5MgO

Phase de transition en Suisse et chez SWISS GREEN

Tous les articles ne peuvent pas être immédiatement adaptés à la nouvelle déclaration des éléments nutritifs. Il reste encore en partie des stocks d'articles avec l'ancienne déclaration des éléments nutritifs dans l'unité (p/p). C'est pourquoi il y aura une phase de transition en 2024 et 2025 pendant laquelle les deux déclarations seront en circulation.

RIEN NE CHANGE AU NIVEAU DU PRODUIT LUI-MÊME. Les plans de fertilisation restent les mêmes. Cependant, afin d'éviter toute confusion lors de l'application, les articles seront étiquetés avec la nouvelle déclaration.

La transition commencera en 2024 avec les articles suivants :

- Ancien : 260311110 · Vitalnova AminoBoost 8+0+7+10% acides aminés
Nouveau : **260311610 Vitalnova AminoBoost 10+0+9+10% acides aminés**
- Ancien : 260311710 · Vitalnova Blade Biostimulanz 5+6.5+3.5 +oligo-éléments
Nouveau : **260311810 Vitalnova Blade Biostimulanz 6+0+4 (oligo-éléments)**
- Ancien : 260311210 · Vitalnova Silk 0-7-12+6% silicium
Nouveau : **260311910 Vitalnova SiLK 0+10+19+16% silicium**
- Ancien : 260304710 · Greenmaster Liquid Effect Fe / 6.3 Fe
Nouveau : **260304910 Greenmaster Liquid Effect Fe / 2+0+0+7.2 Fe**
- Ancien : 260312810 · Greenmaster Liquid High K 3+3+10 (+oligo-éléments)
Nouveau : **260313010 Greenmaster Liquid High K 4+4+12 (+oligo-éléments)**

Les articles suivants resteront inchangés en 2024 :

- 260312710 Greenmaster Liquid NK 10+0+10 (+oligo-éléments)
260311510 Greenmaster Liquid Spring&Summer 12+4+6 (+oligo-éléments)
260312910 Greenmaster Step Liquid (+oligo-éléments chélatés)
260311410 Greenmaster Liquid High N 25+0+0 (+2MgO+oligo-éléments)